

# 1

Ce mercredi 3 juillet 1946, j'ai été condamné à mort.



## 2

— Allez mon gars, c'est à ton tour.

Le plus âgé des deux gardiens de la paix, celui qui a à peu près mon âge, qui sue d'abondance sous son képi et sent tellement fort la transpiration, a posé sa main sur mon épaule avec une délicatesse inattendue et m'a poussé vers l'avant. L'autre, un grand échalas trentenaire affligé d'un léger strabisme, aux oreilles décollées, et qui jusque-là n'avait pas ouvert la bouche, se contentant de me regarder avec mépris, a fermé son œil gauche, celui qui louche, fait avec sa main droite le geste de me viser, pouce relevé et index tendu comme s'il tenait un pistolet, et a dit très vite :

— Pan ! Pan ! Pan !

Le vieux a soupiré :

— Faut l'excuser, c'est un jeunot, il est con, y comprend rien à rien. Si on le laissait faire, il flinguerait tout le monde, mais ça lui passera avant que ça me reprenne. Bon, on doit y aller, c'est à nous, faut pas traîner. En piste, mon gars.

Il m'a retiré les menottes et je suis entré encadré par les deux bourres dans la salle comble transformée en fournaise – à l'extérieur, c'était la canicule – et mon procès a commencé.

Il a été expédié en à peine plus de trois heures.

Le président m'a demandé de me lever et de décliner mon identité.

— Laborieux Joseph, déclaré né le 1<sup>er</sup> mai 1897 de parents inconnus, dernière adresse 86 rue Stéphane-Villar, XX<sup>e</sup> arrondissement, actuellement sous mandat de dépôt à la prison de Fresnes, célibataire sans enfants, ex-inspecteur principal, officier de police judiciaire rayé des cadres en novembre 1944, Croix de guerre avec palmes, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, casier judiciaire vierge.

Puis l'accusation a fait citer un témoin unique, Antonin Verjus, mon ancien collègue, qui, d'inspecteur issu du rang à vingt-cinq ans, est passé commissaire à trente ; même s'il est bien connu que les périodes troubles favorisent les belles carrières, l'évolution de la sienne aura été fulgurante.

Afin de donner du poids à sa parole, il s'est présenté à la barre, élégant comme à son habitude, la médaille de la Résistance ostensiblement épinglée au revers de son veston, preuve, s'il en fallait, de son engagement contre les Fridolins – mon avocat aurait voulu que j'arbore ma Légion d'honneur, je n'ai pas encore été radié de l'Ordre, mais j'ai naturellement refusé. Après avoir prétendu sans rire, des trémolos dans la voix, avoir rejoint le réseau du groupe Valmy dès 1942, puis Honneur de la police en 43, Verjus a commencé sa déclaration en me regardant dans les yeux, bien en face, l'air franc et direct du chic camarade, comme s'il attendait un signe de ma part. Je lui ai confirmé d'un imperceptible mouvement de tête que je respecterai le pacte que nous avons passé quelque dix-huit mois plus tôt. Sachant que je ne le contredirai pas et qu'il ne risquait rien de ma part, il s'est lancé dans un véritable réquisitoire :

— Je suis vraiment désolé et aussi très triste de devoir impliquer un ancien collègue, mais dans les temps confus que nous vivons, quoi qu'il en coûte, la vérité passe avant toute considération, même amicale.

Puis il a déposé entièrement à charge, en insistant sans avoir l'air d'y toucher, sur mon fanatisme et mon absence de scrupules.

Pour expliquer sa propre présence à la brigade spéciale de la préfecture de Paris, ce qui faisait malgré tout désordre, il n'a eu que le mot « double jeu » à la bouche, Verjus.

Fin 1942, sous la direction du commissaire Henoque, nous avons commencé à travailler côte à côte à la brigade spéciale n° 2, en étroite collaboration avec le SD, le service de renseignement boche, dans l'équipe de l'inspecteur-chef Gaston Barrachin. Malgré mon âge et mes longues années de police, je dois être resté encore terriblement naïf car je n'aurais jamais soupçonné que Verjus pratiquait le double jeu quand il pourchassait juifs, rouges et terroristes apatrides, – nos cibles étaient souvent les trois à la fois – avec autant sinon plus de zèle que moi. Et, dans mon souvenir en tout cas, sa satisfaction du devoir accompli, sa joie même, ne semblaient pas feintes lorsqu'en novembre 1943 nous avons démantelé le groupe Manouchian. C'est seulement au moment du soulèvement de la préfecture de police de Paris, à la mi-août 1944, très tardivement donc, que j'ai appris, à mon immense surprise, qu'il appartenait à la Résistance.

Sa vilaine besogne de mouchard accomplie, exit Antonin Verjus, son ruban rouge et noir, sa breloque en bronze et ses pieux mensonges auxquels, les années passant, il finira par croire dur comme fer et qu'il racontera à ses petits-enfants, si jamais il en a...

Le procureur, un vieillard chenu et catarrheux à la voix grave et cassée de gros fumeur, qui a dû en son temps jurer fidélité au maréchal Pétain comme la quasi-totalité de la magistrature française, s'est levé difficilement pour un bref discours dont la conclusion ne laissait aucune place à l'équivoque :

— Vous comprendrez donc que c'est avec la plus grande fermeté que je vous demande la peine capitale pour ce triste renégat. Votre devoir terrible et sacré est de faire tomber les têtes des traîtres à la patrie. Après les effroyables événements que nous avons vécus, les années de honte à courber l'échine devant l'occupant et ses sbires dont faisait partie ce monstre qui n'a encore d'humain que l'apparence, la pitié, je l'affirme, n'est plus de mise. Vous devez, messieurs les jurés, éradiquer à jamais la vermine. Il ne s'agit en aucun cas de vengeance, mais d'une simple question de salubrité publique, je pourrais même dire d'hygiène élémentaire. C'est pourquoi, sans l'ombre d'une hésitation, comme on écrase un cafard répugnant, vous voterez la mort... Montrez que vous êtes de vrais patriotes... Soyez sans faiblesse !

Mon avocat commis d'office avait dû jeter un coup d'œil rapide à mon dossier la veille au soir. Il s'est lancé en bafouillant dans une plaidoirie embrouillée, se trompant sur les faits, les dates et les affectations. Sans arguments pour me disculper, ni enfance martyre, ni passion idéologique, ni goût du lucre, après avoir dressé de moi le portrait d'un parfait imbécile, il a sollicité de façon piteuse l'indulgence de la cour et « seulement » les travaux forcés à perpétuité.

Avant de clore les débats, on m'a donné la parole. Bien que mon défenseur ait voulu m'en empêcher, je me suis levé pour faire une déclaration :

— Monsieur le président, messieurs les membres du jury, j'avoue ne pas comprendre de quoi je serais coupable ni les raisons de ma présence ici, puisque je n'ai fait que mon devoir et obéi, comme toujours, aux ordres de ma hiérarchie en appliquant les lois édictées par l'État français et le gouvernement alors légal du maréchal Pétain. Me considérant comme parfaitement innocent de ce que l'on me reproche, je ne vois pas d'autre issue à ce procès inique que l'acquittement et le rétablissement dans mon honneur et ma profession.

Cela n'a certainement pas arrangé mes affaires, mais qu'avais-je à perdre ? Je pouvais m'offrir ce dernier petit plaisir, puisque nous savions tous, accusé, avocat, jurés, magistrats du siège et du parquet, jusqu'aux deux flics en uniforme qui m'avaient conduit dans le box et aux curieux qui remplissaient la salle d'audience, être les acteurs d'une parodie de justice et que mon sort était décidé depuis longtemps, sans doute dès l'heure de mon arrestation.

Le jury populaire s'est retiré.

Son opinion était faite avant même qu'il ne quitte la salle, mais, par pure convenance, parce qu'envoyer un homme au poteau en moins d'un quart d'heure eût été indécent, le délibéré a duré pour la forme une trentaine de minutes. En prenant à peine le temps de les lire, il a répondu « oui » à toutes les questions, ne me trouvant aucune circonstance atténuante.

Le verdict est tombé...

Sans surprise, j'ai été condamné à être fusillé en vertu de l'article 75 alinéa 5 du Code pénal : « Sera coupable de trahison et puni de mort : tout Français qui, en temps de guerre, entretiendra des intelligences avec une puissance

étrangère ou avec ses agents en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France. »

Je n'ai aucune famille, pas de frère héroïque qui se serait engagé dès juin 1940 dans les Forces françaises libres, pas de père noble écrasé de chagrin qui aurait pudiquement essuyé une larme sur son épaisse moustache, pas de femme ni de mère qui auraient pleuré à gros sanglots quand, à l'annonce du président, elles auraient compris que leur mari ou leur fils serait passé par les armes, pas d'enfants qui auraient réclamé qu'on leur rende très vite leur si gentil papa. Je sais que je ne suis pas sympathique et je mets un point d'honneur à ne rien faire pour paraître tel : aussi, nul ne s'est lamenté sur mon sort et c'est bien ainsi. Au contraire, les tricoteuses patriotiques des comités de Résistance qui occupent à la journée les travées du palais de justice et sont là comme au spectacle ont bruyamment manifesté leur approbation par d'obscènes gloussements de plaisir et les insultes habituelles :

— Pourri ! Traître ! Vendu aux Boches ! Gestapo ! (elles prononçaient « Jestapo ») Tortionnaire ! Douze balles dans le buffet, ordure !

Le président a menacé sans conviction de faire évacuer les lieux à la prochaine incartade.

Au banc de la presse, griffonnant quelques lignes sur un petit calepin, j'ai reconnu la terrible Madeleine Jacob, celle que les collabos de toutes les prisons de France surnomment à présent « la Hyène des prétoires » ou « la Muse des charniers ». Si elle fait à mon misérable cas l'honneur d'un entrefilet dans *Franc-Tireur* ou dans *Libération*, j'imagine qu'elle écrira que justice est passée. Se souvient-elle seulement avoir rédigé un article sur moi, dans une autre vie qui me semble à présent si lointaine, quand elle travaillait pour

la rubrique des faits divers de *L'Œuvre* (une célèbre réclame affirmait alors : « Les imbéciles ne lisent pas *L'Œuvre* ») et que j'étais un policier modèle cité en exemple ? Quelque temps plus tard, je devais apprendre par un politique de Fresnes, un personnage important qui avait le droit de recevoir les journaux, que son compte rendu avait bel et bien été publié dans l'édition du vendredi 5 juillet de *Franc-Tireur* et qu'il était titré :

UNE FIN BIEN TROP DOUCE  
POUR LE DERNIER DES SALAUDS.

Être condamné à mort, même si l'on s'y attend, que l'on s'y est préparé et que l'on joue tant bien que mal l'indifférence, ce n'est pas rien...

Pourtant, à ma grande surprise, je suis resté étonnamment calme à l'annonce du verdict. J'étais comme anesthésié, étranger à cette agitation qui, si elle me concernait, ne me touchait pas vraiment.

Le plus jeune des deux agents de police, qui avait tout de même l'air un peu idiot et qui manquait en tout cas d'imagination, a répété, en chuchotant cette fois :

— T'as touché le gros lot, mon pote, t'as chopé la queue du Mickey... Poteau ! Peloton ! Pan ! Pan ! Pan !

Mon copain, le vieux, a maladroitement essayé de me reconforter :

— P'tit père, va surtout pas te vexer de ce que je vais dire, le prends pas mal surtout, mais t'es rien que de la gnotote, tu représentes que dalle... T'es pas un écrivain et un journaliste vedette comme Brasillach, t'es pas un de ces truands de la Carlingue de la bande à Bonny-Lafont vendu à la Gestapo ni un assassin dont la tronche a illustré tous les

canards comme ce maboul de Dr Petiot... Alors dis-toi bien que t'intéresses vraiment personne... Faut pas t'inquiéter, depuis deux ans que je viens tous les jours ici, j'en aurai vu des sapés comme toi, peine de mort, poteau, comme dit ce grand con que je me trimballe, et tout le toutim... Du cinoche pour la galerie... Du flan, de la frime... Il faut bien faire bicher le populo, qu'il s'amuse un peu. Pendant ce temps, il oublie le rationnement, qu'il a que dalle à claper et qu'il se gèlera encore sévèrement les miches cet hiver... Au bout du compte, le menu fretin est presque toujours gracié... Alors je me fais pas de bile pour toi, gracié tu le seras aussi. Comme les autres petits poiscailles, on te remettra un jour ou l'autre à l'eau. C'est couru d'avance... Ton baveux n'est pas une flèche, je te l'accorde, mais il va quand même t'arranger ça et te monter un dossier de demande de grâce en deux coups les gros... Et puis t'es de la rousse comme nous, encore presque un collègue, ça jouera en ta faveur... Te fais donc pas de mouron, flingué tu le seras pas, t'as ma parole... Tu feras un peu de taule, ça c'est sûr, je mentirais si je te disais le contraire... Avec les remises de peine, cinq piges de placard, huit au grand maximum... À l'allure où ça file, cinq ans, huit ans, dix ans même, c'est pas grand-chose... Pour un homme comme toi, ça se tire les doigts dans le nez et sur une jambe... Tiens, tu veux une cibiche, mon gars ? Une vraie, une toute cousue... Une sèche française, autre chose que ces cochonneries d'américaines trop sucrées, des clopes pour les gonzesses et les fiottes si tu veux mon avis.

J'ai acquiescé d'un mouvement de tête. Avant de me remettre les menottes, il m'a offert une Gauloise dont j'avais oublié le goût âcre, que j'ai fumée avec plaisir... Ne manquait pour que la fête soit complète que le traditionnel petit

verre de rhum du condamné. Nous avons quitté la salle d'audience où l'on est passé au cas suivant car ici on juge à la chaîne et à toute allure, sans doute un autre collabo qui attendait de prendre ma place sur le « banc d'infamie » encore chaud.

J'ai été ramené à la prison de Fresnes dans un de ces paniers à salade où je suis monté si souvent quand j'étais flic. Derrière la vitre grillagée du fourgon, j'ai regardé les rues de Paris en me disant que c'était peut-être pour la dernière fois.

La guerre est finie, nous l'avons paraît-il gagnée, mais la ville d'aujourd'hui ressemble trait pour trait à celle d'où je me suis enfui pendant l'été 1944. Comme il y a deux ans, excepté quelques camions à gazogènes et des véhicules militaires, il n'y a presque pas de voitures sur les avenues désertes... Malgré les 35 degrés de température, les élégantes, petit bibi de paille tressée incliné sur la tête, les bras nus, continuent stoïquement à pédaler sur leur bicyclette, le mollet rond souligné par de faux bas à couture peints au brou de noix sur leurs jambes... Des groupes d'adolescents, des zazous aux cheveux longs, vestes tombant jusqu'au genou à carreaux criards et épaules rembourrées, pantalons trop larges, chaussures bicolores à semelle compensée en bois, sirotent un ersatz de café ou traînent devant une limonade à la saccharine aux terrasses bondées des cafés... Les ménagères font toujours la queue en papotant, cabas de moleskine noire à bout de bras, devant les étals vides des épiceries... Tandis que les affiches de propagande au dessin presque identique à celui d'hier, au lieu de vanter les mérites du PPF et ceux du Chef Doriot, « le Grand Jacques », glorifient désormais, avec force slogans patriotards, le Parti communiste et son secrétaire général Maurice Thorez, « Momo

le fils du peuple ». Les rues grouillent toujours de soldats. Les uniformes ont changé, ils sont ricains au lieu d'être boches : depuis que l'Internationale des peuples a vaincu l'Europe des patries, le vert-de-gris a viré au kaki. On ne vient plus le dimanche en famille écouter les marches militaires jouées par les orphéons de la Wehrmacht, sagement assis sur des chaises pliantes devant les kiosques à musique des jardins du Luxembourg ou des Tuileries. Si j'en crois ce qui se raconte en prison, il paraît qu'on préfère désormais se déhancher au son des orchestres de jazz et du swing nègre dans les caves du Quartier latin où, par magie, du jour au lendemain, le mauvais schnaps s'est transformé en mauvais bourbon. Pour les combinards de tout poil, demi-mondaines, politiciens véreux, faux hommes d'affaires et vrais truands, dans les bureaux d'achat, les cinémas, les restaurants, les boîtes de nuit et les bordels, les beaux dollars verts et craquants de l'Oncle Sam ont remplacé le mark d'occupation de l'ami Fritz.

Je regrette de ne pas avoir comme les chats plusieurs vies car, si je n'étais déjà condamné à être passé par les armes, je mettrais volontiers ma tête à couper que les dénonciations continuent d'arriver en masse, comme ce fut le cas pendant près de cinq ans dans les commissariats, les mairies et les préfectures pour se débarrasser d'un voisin jaloué, d'un cocu encombrant ou d'un concurrent trop entreprenant. Il paraît que les services allemands ont laissé derrière eux, dans les caves de l'hôtel Meurice qui fut leur QG parisien, un cadeau d'adieu empoisonné : deux millions et demi de lettres, presque autant de délations, et pas toutes anonymes.

Je ne voudrais surtout pas faire de mauvais esprit, mais il me semble qu'au fond rien n'a changé, qu'une occupa-

tion, certes moins brutale, mieux acceptée par la population, mais à peine moins voyante, en a remplacé une autre.

Arrivé à la prison, j'ai été une fois de plus suffoqué par cette épouvantable odeur d'urine, de grésil, de relents *sui generis*, de rognures de viande en décomposition et de trognons de chou bouilli qui saute à la gorge sitôt franchie la première grille, imprègne les vêtements et que l'on traîne partout derrière soi comme une ombre puante à laquelle, les matons mis à part, personne ne se fait jamais vraiment. Après l'humiliante fouille au corps, j'ai dû abandonner les vêtements civils que j'avais continué à porter jusque-là, tant que je n'étais qu'un simple prévenu. J'ai revêtu l'uniforme, un droguet de toile rêche sans col et ce que l'on appelle ici le « pantalon mexicain », parce qu'il se boutonne tout le long de chaque jambe afin que le condamné à mort puisse le retirer malgré les chaînes qu'on lui a serrées aux chevilles et qu'il portera sans discontinuer jusqu'au petit matin de son exécution. On m'a donc mis les fers aux pieds... Deux tours de clé... Entravé comme une bête dangereuse, claudiquant, manquant m'étaler à chaque pas, j'ai été conduit dans un cliquetis de ferraille au rez-de-chaussée de la première division, le quartier de haute sécurité, celui des condamnés à mort. La cloison de planches qui l'isole du reste de la détention forme un long couloir noir, à peine éclairé, à l'aspect sinistre. Le maton a déverrouillé la cellule que j'occuperai seul, un des rares privilèges accordé au futur cadavre que je suis désormais. Avant d'entrer, il m'a fait retirer mon uniforme que j'ai déposé dans le coffre de bois à droite de la porte, il me sera rendu demain matin.

L'endroit est terriblement exigü, horriblement sombre car la lumière n'y pénètre que par une minuscule lucarne sous le plafond, avec, posée sur une dalle en ciment, une

fine paille recouverte d'une couverture grisâtre pleine de trous de mites et de traces de foutre, un tabouret scellé au sol devant une petite tablette de bois fixée au mur, des chiottes à la turque dans un coin et un robinet qui dispense, quand il le veut bien, un mince filet d'eau tiède et saumâtre. Lorsque le gardien a accroché mes chaînes à un anneau fixé au mur, je me serais cru renvoyé au temps des galères.

Sitôt la porte refermée, allongé nu sur le dos, la seule position possible, malgré la loupiote blafarde qui reste allumée toute la nuit et les rondes des gardiens qui ouvrent bruyamment le guichet de la porte à intervalles réguliers pour s'assurer que je ne tente pas de mettre fin à mes jours – puisque, jusqu'au petit matin de mon exécution, l'administration pénitentiaire sera responsable de ma vie –, j'ai fini par m'endormir dans une chaleur d'étuve.

Et...

Et comme tous les soirs depuis vingt ans, j'ai fait le même rêve.

Comme tous les soirs depuis vingt ans, je les ai revues...

Comme tous les soirs depuis vingt ans, elles sont venues me tourmenter, encore et encore.

Toutes.